

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2021

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, SCHWARTZ Pierre, Mme JAOUAD Marie-Christine, M. SAUVEGET Nicolas, DRUI Anne, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, WILSIUS Régis.

Absents : Mmes KOCH Claudine, ROHR Sophie et M. DRUI Daniel avec excuses.
M. CONRAD Alexandre sans excuses.

La séance débute à 18 heures 30 à la salle A.J.L.C.

Le compte rendu de la réunion du 26 mai 2021 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Vincent LEONARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire demande l'inscription de 2 points supplémentaires à l'ordre du jour : Acquisition d'une tondeuse tractée et Budget sorties scolaires 2020-2021 pour l'école maternelle. Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte l'inscription de ces 2 points supplémentaires à l'ordre du jour.

037-2021 Acquisition d'une tondeuse tractée : Le maire précise au conseil municipal que l'ancienne tondeuse âgée de plus de 12 ans est hors service, moteur cassé. Il précise les différentes propositions d'acquisition d'une nouvelle tondeuse. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, retient la proposition des Ets MARTIN de DIFFEMBACH LES HELLMER pour un montant de 1.372,50 € H.T soit 1.647 € T.T.C.

038-2021 Budget de sorties scolaires 2020-2021 pour l'école maternelle : Le maire fait lecture de la demande de la Directrice de l'école maternelle en date du 12 juin 2021 relative à la prise en compte des frais de la sortie à la ferme de Zellen qui a eu lieu en date du 02 juin 2021 via le transporteur KEOLYS pour un montant de 123 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide le versement d'une subvention de 123 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle.

039-2021 Aménagement forestier 2021 à 2040 - Présentation par l'O.N.F : Le maire explicite les différentes actions déjà engagées dans le cadre du futur contrat d'aménagement de la forêt communale 2021-2040.

Une présentation du projet de l'aménagement forestier pour la période 2021-2040 est faite par MM. FUCHS et GEHIN de l'O.N.F.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, approuve le projet établi et présenté par l'O.N.F.

040-2021 D.P.U : Le maire présente une déclaration d'intention d'aliéner relative à des parcelles non bâties cadastrées :

- ° section 16 parcelle n° 37 « Muehletzel » de 4,71 ares.
- ° section 16 parcelle n° 38(a) « Muehletzel » de 7,83 ares
- ° section 16 parcelle n° 38(b) « Muehletzel » de 0,73 ares

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de ces parcelles.

Le maire présente également une déclaration d'intention d'aliéner relative à des parcelles non bâties cadastrées :

- ° section 1 parcelle n° 147 « Rue du Moulin » de 0,52 ares
- ° section 1 parcelle n° 149 « Village » de 4,47 ares

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de ces parcelles.

Le maire présente enfin une déclaration d'intention d'aliéner relative à une parcelle non bâtie cadastrée :

- ° section 1 parcelle n° 150 « Village » de 9,42 ares.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de cette parcelle.

M. Philippe DRUI quitte la réunion à 20h18.

041-2021 Devis de travaux fauchage 2021 : Le maire précise les différents travaux de fauchage prévus par l'entreprise CLEMENT Travaux ruraux et débroussaillage pour l'année 2021, selon un devis du 15 juin 2021 2020 pour un montant de 1.678,25 € H.T soit 2.013,90 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte ce devis.

042-2021 Calorifugeage des circuits de chauffage à 0 € : Le maire informe le conseil municipal des démarches enclenchées dans le cadre du dossier de calorifugeage pour la prise en compte des travaux par le dispositif des C.E.E.

M. Pierre SCHWARTZ, adjoint, explicite les visites des différents bâtiments communaux concernés ainsi que les propositions tarifaires du Groupe ECO Habitat, sis 73370 LE BOURGET-DU-LAC, y afférentes :

° ancien presbytère :	1.813,76 € H.T soit 1.913,52 € T.T.C
° écoles :	2.588,50 € H.T soit 3.106,32 € T.T.C
° mairie :	948,15 € H.T soit 1.137,78 € T.T.C
° logements communaux :	1.973,80 € H.T soit 2.082,36 € T.T.C
° atelier municipal :	541,80 € H.T soit 650,16 € T.T.C
° salle A.J.L.C :	586,95 € H.T soit 704,34 € T.T.C
° agence postale communale :	150,50 € H.T soit 180,60 € T.T.C

Dans le cadre des primes d'économie d'énergie (prime C.E.E) les montants de ces travaux s'élèvent à 8.603,56 € H.T soit 9.775,08 € T.T.C. Le cumul des primes C.E.E s'établit ainsi à 9.775,08 € ce qui représente la totalité de la dépense. Le maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire.

Divers et communication : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Remerciements de la Famille JACQUIN pour les obsèques de M. Roger LAGIER, Doyen de la commune.
- Réunion CCID – Date à convenir pour la commission avant le 14 juillet.
- Courrier de l'Evêché de METZ pour la nomination de l'Abbé Stéphane PONTELLO à partir du 1^{er} septembre 2021.
- M. Pierre SCHWARTZ présente le projet de remplacement des luminaires par des ampoules LED. Dossier en cours avec la CASC.

La séance est levée à 20 heures 30.

Publié le 28 juin 2021.

Le maire

Cyrille FETIQUE

